CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56088** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE 29/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 19 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 448 908 103 RCS

Siret : 448 908 103 00022

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 5037549

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6165497204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6165497204

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/10/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS GELEBART

4 RUE DES ENTREPRENEURS
ZA DE MESPAOL
29290 SAINT-RENAN

Téléphone : 02 98 84 34 84 **Fax :** 02 98 84 25 93

Portable :

Responsabilité légale :
GELEBART SERGE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : gelebart@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 276 714 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	4	20/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2025 16:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.